

## L'informatique appliquée au RGPD

### Objectifs de la formation

- Permettre aux DPO, futurs DPO et à leurs collaborateurs de disposer des bases techniques nécessaires dans leur mission et de dialoguer avec les informaticiens et RSSI
- Cette journée permet également aux informaticiens et RSSI de comprendre en pratique comment « interagir » avec les DPO et participer à la conformité

### Pré requis

Aucun

Cependant, afin d'exercer le métier de DPO, l'apprenant devra également suivre une formation dédiée en présentiel<sup>(1)</sup> ou e-learning<sup>(2)</sup>

### Personnes concernées

- Personnes destinées à exercer la fonction de DPO ou, dans l'organisme, avoir un rôle de conseil/référent sur les problématiques liées aux données à caractère personnel
- Personnes accompagnant le DPO dans ses missions (relais)

### Moyens et méthode pédagogiques

- Cours magistral avec participation des apprenants (cas concrets, réponses aux questions, ...)
- QCM
- Apports théoriques (RGPD, loi, décret)
- Apports documentaires
- Supports de formation
- Cas concrets, exemples pratiques

### Intervenant

Bruno RASLE

*(présentation détaillée en dernière page de ce programme)*

### Évaluation et sanction de la formation

- QCM en fin de journée
- Évaluation de satisfaction via un questionnaire
- Remise d'une attestation de formation

### Durée

1 journée de 7 heures

## L'informatique appliquée au RGPD

### Contenu

- Quelques notions d'architecture informatique
- Sécurité périmétrique vs. Sécurité en profondeur
- Protéger les actifs de valeur grâce au chiffrement
- Tokenisation
- Hash
- Cookie et Fingerprinting
- *Anonymisation versus Pseudonymisation*
- Sécurisation du Cloud Computing
- Sécurisation du Big Data
- Vulnérabilité, menaces et défense
- Sécurité logique : identification, authentification, mots de passe
- Traçabilité
- Sécurité (et conformité) des sites Web
- Quelle méthode de développement des projets ?
- Synergie entre DPO et informaticiens

## L'informatique appliquée au RGPD

### Intervenant : Bruno RASLE

- Expert RGPD, Chef de projet Informatique & Libertés (et ancien CIL)
- Délégué général de l'AFCDP (association française des DPO)
- Chargé de cours Mastère Spécialisé « Informatique et Libertés » Spécialiste de la Sécurisation/ protection des données
- Coauteur :
  - *Halte au Spam* (Eyrolles, 2003)
  - *Correspondant Informatique et Libertés : bien plus qu'un métier* (AFCDP, 2015)
  - *Droit à l'oubli* (Larcier, 2015)
  - *Se préparer au RGPD* (Editions législatives, 2017)
- Certifié IAPP CIPP/E
- Depuis 2013 : Chef de projet Informatique et Libertés au sein de la Caisse nationale de l'une des branches de la sécurité sociale (36 millions de personnes concernées)
- Depuis 2005 : Expert « Informatique et Libertés »
  - Membre du Groupe de contact avec la CNIL sur l'avenir du métier de DPO
  - Membre du Comité de Pilotage du Mastère Spécialisé en Management et Protection des Données à Caractère Personnel (ISEP) • Chargé de cours • Tuteur de thèses professionnelles
  - Créateur de la formation « *Kit de survie Technique pour Juristes, Avocats et DPO* »
  - Créateur et animateur de plusieurs groupes de Travail : *Préparation à un contrôle sur place de la CNIL* • *Cybersurveillance* • *Conformité des RSE* • *Notification des violations de données*
  - Organisateur de l'Université des CIL/DPO
  - Co-auteur du code de déontologie du DPO et de la version annoté, commentée et indexée du RGPD
  - Auteur des propositions de l'AFCDP adressées au G29 concernant les lignes directrices (RGPD)
  - Community Manager d'AGORA AFCDP (> de 2.000 utilisateurs), réseau social privé de l'association
  - Réalisation d'audits de conformité Informatique et Libertés
  - Board Member de CEDPO (Confédération européenne des associations de professionnels de la protection de la vie privée) et partenaire de l'IAPP (International Association of Privacy Professionals)
  - Nombreuses publications et articles
  - Rédacteur de la lettre de veille « *L'Actualité des données personnelles* »
  - Interventions en conférence

